

COMMUNE DE BORDEAUX

## AVIS DE CONCERTATION

### Réaménagement de la Place Latule et de ses franges.

-----

Le public est informé que par délibération n° 2012/0772, en date du 23 novembre 2012, le Conseil de Communauté a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de réaménagement de la Place Latule et de ses franges sur la commune de Bordeaux.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la Direction Générale de l'aménagement de la Ville de Bordeaux, 57 cours Pasteur, 33 000 Bordeaux.
- à la Direction Territoriale Bordeaux de la Communauté urbaine de Bordeaux– Tour 2000, 8ème étage – 1 Terrasse Front du Médoc – 33 000 Bordeaux.
- et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacement (Pôle mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux – 12 boulevard Antoine Gautier – 6e étage à Bordeaux.

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet, à compter du 07 janvier 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet participation.lacub.fr (Rubrique : Projets Locaux - Onglet : Bordeaux/Place Latule)

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le président de la Communauté urbaine de Bordeaux.